

MAIRIE DE VATILIEU

REUNION PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL LE MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2013 A 20 H 30

Présents : ME DUPRAZ-FOREY, Mlle PRELLE, Mrs NIEVOLLET, FAYS, ZUCHELLI, BERTHOLLET, CARLIN, Mlles DOBREMEZ, BURRIAND-CHAMPIN,

Absents : Mr ROUX-BERNARD, Mlle MONNET (excusés)

Mr NIEVOLLET Cédric a été élu secrétaire.

La réunion débute ainsi :

RENTREE SCOLAIRE 2013-2014

La rentrée scolaire s'est bien déroulée dans l'ensemble.
L'Ecole de Vatilieu compte 24 élèves, dont 9 CE1 et 15 CE2.
9 élèves viennent de Chantesse, 10 de ND Osier et 5 de Vatilieu.

La Directrice a demandé au Conseil la possibilité de déplacer le tableau afin que certains élèves situés sur le côté puissent lire correctement sur ce tableau.

TRAVAUX RENOVATION DE LA MAIRIE – DEMENAGEMENT DU SECRETARIAT

Les marchés ont été signés le 11 septembre dernier en présence de la commission des travaux et de l'architecte, maître d'œuvre.

Les actes d'engagement signés ont été renvoyés aux entreprises.

Le contrat de prestations de l'architecte a également été signé par le Maire.

Le planning des travaux a été établi. Ceux ci débiteront le 30 septembre.

Le CM, après de vives discussions, choisit la couleur du carrelage dans le secrétariat et la couleur des menuiseries alu extérieures.

Le grenier au-dessus de la Mairie et le secrétariat seront débarrassés par les membres du CM pour faire place aux travaux et installer le secrétariat de Mairie à l'étage dans la salle multi-activités pendant cette période.

Une signalétique sera mise en place à cet effet pour les administrés.

VOIRIE- TRAVAUX

Cédric Nievollet fait le point :

Les travaux au chemin de Revelore et vers la ferme Sauze Albert suite au glissement de terrain sont prévus à partir du 30 septembre.

Les enrobés début octobre

Prévoir la tonte dans le Village.

DENEIGEMENT

Le CM est informé qu'après rencontre avec l'entreprise Agri'loc, il a été convenu que celle-ci à partir de cet hiver assurerait le déneigement des voies communales de Vatilieu.

L'itinéraire et les voies à dégager en priorité seront définis avec l'entreprise par la commission voirie.

COLUMBARIUM

Le CM, après délibération, souhaite harmoniser le règlement du site cinéraire avec le règlement du cimetière communal.

RELEVÉ DE COMPTEURS D'EAU

En l'absence de l'employé communal, cette année le relevé des compteurs d'eau est assuré par un agent de la régie des eaux de Vinay.

CENTRE MEDICO SCOLAIRE DE ST-MARCELLIN

Comme chaque année, la commune est sollicitée par le centre médico-scolaire de St-Marcellin

La participation de la commune s'élève à 0.54 e pour 26 élèves.

Après en avoir délibéré, le CM accepte cette proposition et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

SMICTOM

L'assemblée générale du SMICTOM pour la présentation de l'audit aura lieu à Vatilieu. La date de la réunion sera fixée prochainement. Le CM est invité à assister à cette réunion.

EMPLOYÉ COMMUNAL

L'employé communal est en arrêt jusqu'au 24 septembre.

La commune sera informée de sa reprise ou de la prolongation de son arrêt après avis de son chirurgien.

SEANCE CLOSE A 22 H 30